

Madame, Monsieur,

Votre médecin vous a proposé un examen radiologique. Il sera pratiqué avec votre consentement. Vous avez en effet la liberté de l'accepter ou de le refuser à tout moment.

Cette fiche vous informe sur le déroulement de l'examen et de ses suites.

Il est très important que vous répondiez bien aux questions qui vous seront éventuellement posées sur votre état de santé ainsi que sur les médicaments que vous prenez. Certains traitements doivent en effet être modifiés ou interrompus pour certains actes d'imagerie.

N'oubliez pas de vous munir de vos anciens examens pour une comparaison et de la liste écrite des médicaments que vous prenez.

Il est également très important que vous respectiez les recommandations qui vous sont faites.

La radiologie utilise des rayons X

Les rayons X sont utilisés en imagerie médicale afin de visualiser l'anatomie du corps humain. Lors d'une procédure de radiologie interventionnelle, ils servent notamment à guider le geste du médecin opérateur. Leur utilisation est donc primordiale pour le bon déroulement de l'intervention.

Le choix de cette technique tient compte de son **rapport bénéfice-risque**. Aussi, toutes les précautions sont prises pour **limiter votre exposition** aux rayons X.

Les doses délivrées sont ainsi généralement **faibles** pour les procédures courantes. Toutefois, il est possible que certaines interventions soient plus compliquées que d'autres, et nécessitent une durée d'exposition plus importante : la dose délivrée pourra alors être plus élevée.

Madame, mademoiselle, attention ! Si vous êtes enceinte ou susceptible de l'être, il est indispensable de le signaler au plus tôt, par exemple lors de la prise de rendez-vous ou lors de votre consultation avec le médecin radiologue. Dans certains cas, l'examen pourra alors être reporté.

1. Nature de l'acte

Le principe de la chimio-embolisation est d'injecter une chimiothérapie dans les vaisseaux artériels alimentant une lésion au niveau du foie puis de boucher (= emboliser) ces mêmes artères.

2. Déroulement de l'acte

Une chimio-embolisation est effectuée à l'occasion d'une hospitalisation, en général brève. Sa durée, fonction de votre état de santé sera précisée par le médecin radiologue.

A votre arrivée en salle de radiologie interventionnelle, une surveillance cardiaque et de la tension artérielle sera mise en place ainsi qu'une perfusion qui sera posée au pli du coude (pour administration d'antalgiques).

Une ponction sera réalisée au niveau d'une artère (le plus souvent l'artère fémorale) et un cathéter (petit tuyau en plastique) sera introduit et dirigé dans les vaisseaux par le médecin-opérateur, sous contrôle radiologique.

Ce cathéter servira à injecter un liquide que l'on appelle "produit de contraste iodé", pour voir les vaisseaux de la région à traiter. Par ce cathéter, on pourra éventuellement monter un tuyau plus fin, qui sera placé au plus près de la lésion à traiter.

L'injection de la chimiothérapie dans les petites artères de la lésion peut provoquer des douleurs abdominales qui seront contrôlées avec des antalgiques par voie veineuse.

L'embolisation est réalisée à l'aide de matériaux choisis : petites particules solides, gélatines.

En fin de procédure, Le cathéter sera retiré de l'artère et celle-ci sera comprimée.

3. Bénéfices escomptés

Les bénéfices attendus de la chimio-embolisation sont largement supérieurs aux risques que celle-ci fait courir.

Dans certaines circonstances, pour des raisons techniques et de sécurité, les embolisations se font en plusieurs étapes, habituellement espacées de quelques semaines ou quelques mois.

4. Risques, incidents et complications

Toute intervention sur le corps humain, même conduite dans des conditions de compétence et de sécurité optimales, comporte un risque de complication, notamment :

- Réaction d'intolérance (principalement chez les patients à terrain allergique) liée à l'injection du produit iodé. Généralement transitoires et sans gravité, les complications graves sont rarissimes (urticaire, œdème de Quincke, choc allergique ...). Le risque de décès est exceptionnel (moins d'un cas sur 100 000).
- Des accidents rénaux, également liés au produit iodé, sont notamment possibles chez certains sujets atteints de maladies fragilisant le rein.
- Un hématome : surveillance du point de ponction.
- Risques liés aux rayons X : Si au cours des semaines qui suivent l'intervention vous remarquez une **rougeur** ou une **dépilation** au niveau de votre peau, localisée au niveau de la région qui a été explorée, n'hésitez pas à prendre contact avec l'équipe médicale qui vous a pris en charge afin qu'elle puisse assurer votre suivi.

5. Contraintes préalables et postérieures à l'acte

- Il est essentiel de nous **signaler tout antécédent ou tout terrain allergique** (asthme, urticaire, allergie à l'iode, œdème de Quincke). De plus, les diabétiques prenant des biguanides (Glucinan®, Glucophage®, Stagid®) doivent également le signaler car ce traitement doit être interrompu durant quelques jours.
- Veuillez également **nous signaler le plus tôt possible un éventuel traitement destiné à fluidifier le sang** (ex. Aspegic®, Kardegic®, Plavix®, Sintron®, Previscan® ou autres).
- Vous devrez apporter le jour de l'examen la liste écrite des médicaments que vous prenez.
- Vous devez **être à jeun** mais vous devez prendre votre traitement habituel.
- Vous recevrez des instructions concernant la douche obligatoire et la préparation du point de ponction dans le service de soins.
- Pour être plus à l'aise, allez aux toilettes avant l'examen.
- Avant l'embolisation, une préparation médicamenteuse destinée à calmer une éventuelle anxiété vous sera administrée.
- A votre retour dans votre service, vous **devez rester allongé pendant 6h sans plier la jambe ponctionnée** pour éviter un éventuel saignement au niveau du point de ponction. Les membres de l'équipe médicale diront à quel moment il est possible de boire et manger.

Appelez immédiatement votre médecin ou le cas échéant notre équipe médicale en cas de saignement, de changement de couleur ou de boule au niveau du point de ponction, de fièvre, de frissons, de douleurs, une sensation de froid, une modification de la sensibilité, ou un changement de couleur du bras ou de la jambe du côté de la ponction.

6. Aspect financier

Au titre de l'hospitalisation, la prise en charge de l'examen se fera au même titre que les frais d'hospitalisation (sécurité sociale et mutuelle).

Cette fiche d'information permet de répondre aux questions que vous vous posez à propos de la chimio-embolisation.

Nous espérons avoir répondu à la plupart de vos interrogations.

Le jour de votre examen vous serez accueilli(e) par l'équipe médicale et des manipulateurs (trices) qui vous expliqueront de nouveau le déroulement de cet acte et qui seront à votre écoute si vous avez besoin de renseignements complémentaires. N'hésitez pas à les interroger ainsi que le médecin prescripteur ou votre médecin traitant si vous le souhaitez.

Je soussigné(e)

Madame, Mademoiselle, Monsieur,.....

Après avoir pris connaissance de la fiche d'information et obtenu toutes les informations que je souhaitais, je donne mon accord pour que soit réalisée la chimio-embolisation hépatique.

Bordeaux le,

Signature

Vous trouverez ci-dessous un lien ainsi qu'un code QR vous permettant de visualiser une vidéo informative sur la chimio-embolisation hépatique :

[La chimioembolisation hépatique \(chu-bordeaux.fr\)](http://chu-bordeaux.fr)



**Pôle imagerie médicale
Groupe hospitalier Sud (Haut Lévêque) Tél. 05 57 65 64 44**